



DES DISCOURS ANTI-GENRE DANS LA SALLE DE CLASSE



L'ÉDUCATION, UNE RICHESSE À PROTÉGER

26^e COLLOQUE PÉDAGOGIQUE
26 et 27 mars 2026 • Palais des congrès de Montréal

Avec une intensité accrue depuis quelques années, des enseignant-e-s et intervenant-e-s scolaires rapportent être aux prises avec des discours anti-genre, c'est-à-dire à visée masculiniste, sexiste, homophobe et transphobe.



Comment se manifestent ces discours et attitudes dans la salle de classe? De quoi témoignent-ils et pourquoi connaissent-ils une recrudescence? Mais surtout : comment agir de manière à dénouer ces résistances? Cet atelier, animé par Gabrielle Richard, professeure au Département de sexologie à l'Université du Québec à Montréal, se veut un espace de réflexion collective inspirée des données de la recherche. [Inscrivez-vous!](#)

RAPPEL — OPÉRATION SÉCURITÉ D'EMPLOI



Dernière semaine pour remplir en ligne les formulaires de contestation! Consultez l'info-lettre que vous avez reçue dans la semaine du 12 janvier pour les détails.

DERNIÈRE SESSION, ENCORE DES ABUS

Il y a des moments où la colère n'est pas une posture, mais une nécessité. Le 3 février dernier, devant l'Assemblée nationale, des syndiqué-e-s de la Fédération autonome de l'enseignement et d'autres organisations ont levé le ton pour réclamer l'évidence : qu'on cesse de gouverner comme si tout était permis. À l'aube de la dernière session parlementaire avant les élections générales, la sagesse commanderait la retenue. Le gouvernement, lui, s'entête.

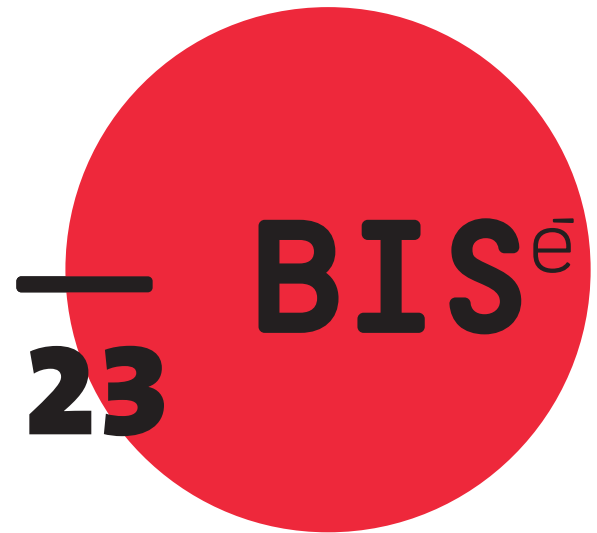
À défaut de proroger ou de suspendre cette session, il devrait au minimum mettre sur la glace trois projets de loi lourds de conséquences : ceux touchant la constitution du Québec, la gouvernance syndicale et le renforcement de la laïcité. Ce sont des chantiers majeurs qui auront des impacts irréversibles et qu'on ne peut pas expédier à la hâte dans un climat politique aussi instable.

UN POUVOIR USÉ QUI S'ACCROCHE

Cette session commence sous le signe du désordre. Un premier ministre démissionnaire, qui a lui-même admis que le gouvernement n'a plus l'oreille de la population, ainsi qu'une course à la direction pour le remplacer. Et malgré tout, il persiste à légiférer comme si de rien n'était.

Peu importe qui parmi les deux personnes successeuses potentielles héritera temporairement du fauteuil de premier ministre, le problème demeure. Changer la couleur des murs de la maison ne fait pas disparaître la base qui craque. Le gouvernement est à bout de souffle, mais il continue d'imposer sa vision, sourd aux critiques, méprisant envers les contre-pouvoirs.

On connaît déjà trop bien l'un des aspirants au poste : ancien ministre de l'Éducation, obsédé par la laïcité, volontiers hostile au mouvement syndical, et surtout, coutumier des demi-vérités et des fausses accusations. Lorsqu'un politicien prétend, contre toute évidence, qu'un vote de grève aurait eu lieu à deux heures du matin — alors que c'est factuellement faux — on ne parle plus d'erreur, mais de désinformation. C'est digne des



chroniques douteuses de radio poubelle. Et quand cette désinformation vient d'un homme qui convoite les plus hautes fonctions de l'État, c'est profondément inquiétant.

UNE DÉRIVE ANTIDÉMOCRATIQUE ASSUMÉE

Le cynisme est d'autant plus grand que ce même gouvernement n'hésite pas à faire adopter ses propres lois au cœur de la nuit, sous bâillon, sans débat réel. Les derniers mois ont exposé au grand jour une gouvernance autoritaire qui piétine les principes démocratiques.

Le projet de loi 2, imposé sans égards à l'avis des médecins ni à celui de l'opposition, a bouleversé en profondeur le système de santé. Le projet de loi 3 s'est attaqué frontalement à l'autonomie syndicale, en dictant aux travailleuses et travailleurs comment organiser leurs propres structures. Et que dire du projet de loi 89, qui a sérieusement amputé le droit de grève — un droit fondamental, arraché de haute lutte et au cœur de nos avancées sociales.

Ces lois nous touchent toutes et tous. Elles réduisent au silence, affaiblissent la contestation et concentrent le pouvoir entre les mains d'un gouvernement qui refuse d'écouter. Jusqu'où ira cette dérive? Dans le contexte mondial actuel, la question n'est pas théorique. Elle est urgente.



Quand un gouvernement majoritaire agit sans scrupule, il appartient à la société civile de se lever. Et nous le ferons. Parce que se taire, cette fois, serait consentir.

● Catherine Beauvais St-Pierre, présidente

DEMANDE DE CONGÉS AUTORISÉS SANS TRAITEMENT, À TITRE DIFFÉRÉ ET RETRAITE PROGRESSIVE

Le 31 mars est la date limite pour demander un congé sans traitement à temps plein ou à temps partiel, un congé à traitement différé ou un congé lié à la participation à un programme de retraite progressive (départ progressif).

Vous devez savoir que ces congés ne sont pas accordés automatiquement. Le CSSDM a le pouvoir discrétionnaire de les accorder ou de les refuser.

NOUVELLE ORIENTATION DU CSSDM

Pour l'année scolaire 2026-2027, le CSSDM adopte une nouvelle approche dans l'analyse des demandes de congés. Alors que, dans les dernières années, toute demande provenant d'un membre du personnel enseignant œuvrant dans un champ en pénurie ou en difficulté de recrutement était systématiquement refusée, le Service des ressources humaines (SRH) procédera désormais à une évaluation individualisée selon les critères suivants.

- **Renouvellements** : une acceptation se poursuit automatiquement pour les années subséquentes du plan choisi.
- **Nouvelles demandes pour raison de santé** : recommandées par le Bureau des services conseils en assiduité au travail (BSCAT).
- **Corps d'emploi** : importance stratégique du poste dans le fonctionnement quotidien et une attention particulière aux corps d'emplois en pénurie ou en difficulté de recrutement. Ces postes représentent un risque accru pour la qualité et la continuité des services aux élèves.
- **Enjeux organisationnels** : contexte particulier de l'établissement ou du service concerné.
- **Disponibilité de remplaçantes ou remplaçants** : capacité réelle à assurer la relève.

Les champs en pénurie ou en difficulté de recrutement sont publiés dans la [circulaire annuelle des congés du CSSDM](#).

Les voici, dans le tableau ci-contre.

Nous vous recommandons de consulter cette circulaire pour obtenir plus d'informations.

Vous souhaitez demander un congé ? La fiche syndicale sur les [congés autorisés](#) contient plusieurs renseignements utiles. La demande de congé doit être remplie en ligne dans [Mon dossier employé](#). Vous pouvez aussi y accéder via le portail du CSSDM ou via Adagio.

Nous vous conseillons fortement de fournir tous les détails qui pourraient favoriser l'acceptation de votre demande et d'y joindre les pièces justificatives requises.

Pour une demande reliée à des motifs de santé, vous devez l'accompagner du formulaire T-177, rempli par votre médecin traitant, et l'acheminer par courriel à l'adresse suivante : sst@csgm.qc.ca. À défaut de ce faire, elle sera automatiquement rejetée. Il importe de préciser que votre demande peut être refusée, même si elle est accompagnée du formulaire T-177, car le Bureau des services-conseils en assiduité au travail (BSCAT) doit faire une recommandation pour l'octroi ou non du congé.

Voici quelques informations supplémentaires :

- les personnes qui ont déjà entrepris un programme de **retraite progressive** doivent aussi remplir le formulaire de demande de congé et cocher la case « renouvellement » ;
- il est possible d'amorcer un **plan de traitement différé** à la 101^e journée de l'année scolaire, mais dans le seul cas où le plan concerne un congé d'une demi-année. Si vous souhaitez un congé pour les 100 premiers jours de l'année scolaire, votre plan doit débuter à la 101^e journée. À titre d'exemple, un plan de 2 ans dont le congé est prévu au cours des 100 premiers jours de l'année scolaire 2027-2028 :
 - début du plan : 101^e journée de l'année 2026-2027 ;
 - année 2027-2028 ;
 - période de congé au cours des 100 premiers jours de l'année 2028-2029 ;
 - fin du plan : 100^e journée de l'année 2028-2029

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (champs en pénurie)

Adaptation scolaire
(primaire et secondaire)

Enseignement du français
langue maternelle

Éducation physique
(primaire et secondaire)

Musique, danse (primaire et secondaire)

Arts plastiques et art dramatique

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (champs en difficulté de recrutement)

Enseignement de l'anglais
(primaire et secondaire)

FORMATION PROFESSIONNELLE (champs en pénurie)

Mécanique d'engins de chantier

Conseil technique en entretien de véhicule

Conseil et vente de pièces
de véhicules motorisés

Électricité

Gestion d'une entreprise de la construction

Aide-cuisinier, cuisinier

Mécanique d'ascenseur

Plomberie et chauffage

Soudage-assemblage

Pose de système intérieur

Charpenterie-menuiserie

Briquetage

FORMATION PROFESSIONNELLE (champs en difficulté de recrutement)

Mécanique de véhicules de loisirs
et d'équipement léger

Mécanique automobile

Mécanique de véhicules lourds routiers

Carrosserie

Réalisation d'aménagement paysager

Horticulture

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (champs en pénurie)

Intégration sociale

Intégration socioprofessionnelle



Marc Larouche, conseiller
Isabelle Staniulis, conseillère

NOUVEAU VISAGE AU REGROUPEMENT 1 OUEST



L'intersyndicale est fière d'annoncer la nomination de Juan Cuevas comme nouveau représentant en santé et sécurité (RSS) pour le regroupement 1 ouest, constitué des écoles primaires, à l'exception des écoles spécialisées ainsi que des écoles avec points de services EHDAA. Membre de l'Association professionnelle du personnel administratif, il succède à madame Natacha Gagné.

Fort d'un parcours au CSSDM depuis 1999, comme éducateur, éducateur classe principale et technicien en service de garde, monsieur Cuevas apporte une expertise terrain de plus de 25 ans. Son objectif est clair : travailler en étroite collaboration avec les membres de l'Alliance et l'ensemble du personnel afin de nommer les défis communs, prévenir les risques et favoriser des milieux de travail sains et sécuritaires pour chacun d'entre nous.



Ensemble, nous poursuivrons notre mission de prévention des risques et de promotion de milieux de travail sains pour l'ensemble du personnel scolaire.

Nous vous invitons à lui réserver un accueil chaleureux lors de ses prochaines visites en établissement !

Juan Cuevas : cuevas.j@csdm.qc.ca.



● **Eric Girard, vice-président**

PRÉSENTATION DES SERVICES À VOTRE ÉTABLISSEMENT



Depuis plus de 30 ans, le Centre des enseignantes et des enseignants (CEE) fait la promotion de la formation enseignante. Il s'agit d'un service riche unique au Canada.

Les services du CEE sont multiples, gratuits et accessibles. La responsable du CEE vous propose de l'inviter dans votre établissement afin qu'elle puisse vous présenter les différents services disponibles. Emprunter du matériel, devenir formateur, inviter des formateurs gratuitement à votre école, être libéré-e pour participer à des équipes de travail ne sont que quelques exemples de ce qui vous est offert.

N'hésitez pas à communiquer avec le CEE (cee@csdm.gouv.qc.ca) pour planifier une rencontre !

TRAFFIC INDUIT



Il n'est pas rare de voir des élu-e-s ou des conductrices et conducteurs demander plus de voies automobiles lorsqu'il y a une problématique de trafic sur une route. Cette demande peut paraître logique ; s'il y a plus d'espace pour le même nombre de véhicules, il y aura nécessairement moins de congestion. Ce n'est malheureusement pas le cas. Comme l'ont démontré Lee, Klein et Camus (1999) dans *Induced Traffic and Induced Demand* ainsi que plusieurs autres chercheuses et chercheurs, plus il y a une augmentation du nombre de voies, plus il y a de véhicules qui utilisent cette route.

Ceci s'appelle le trafic induit, défini comme le volume de passages supplémentaires engendré par la création ou l'amélioration d'une infrastructure de transport, et ce, peu importe le mode de déplacement. C'est un phénomène qui est facilement observable lorsqu'on voit les autoroutes qui comportent de nombreuses voies et qui sont constamment bloquées. C'est aussi ce qu'on remarque sur le réseau express vélo sur la rue Saint-Denis, où l'on peut observer de la congestion à plusieurs moments de la journée, alors que le nombre de cyclistes était faible sur cette rue avant la construction de la piste. Les demandes des élu-e-s et des conductrices et conducteurs devraient donc être une amélioration des infrastructures de transport en commun et de transport actif, afin de diminuer le nombre de véhicules sur la route et ainsi réduire réellement la congestion routière.

Les enseignant-e-s du Centre de services scolaire de Montréal ont accès à un rabais d'entreprise pour plusieurs modes de transports en commun ou actifs. Si vous utilisez ou souhaitez utiliser Bixi, Communauto ou une carte OPUS mensuelle, vous n'avez qu'à vous rendre [sur cette page](#) pour profiter d'un rabais.

● **Le Comité environnement**

PROJECTION AVEC LES FILMINISTES

Le Comité féministe de l'Alliance a organisé le 30 janvier dernier une séance de projection en collaboration avec les Filministes. Les courts-métrages diffusés portaient sur trois thèmes : la violence, la montée du masculinisme et du mouvement *tradwife*. Des moments d'échanges et de réflexion entre les enseignantes et les Filministes, parfois drôles, parfois tristes, parfois touchants, ont eu lieu sur chacun des thèmes. Il a été



difficile de rester indifférentes aux émotions que ces films nous ont fait vivre.

● **Sue Bradley, vice-présidente**



Photos : Alliance



LA CLASSE OUVRIÈRE 2025-2026

Le milieu de l'éducation montréalais et, plus largement, le monde syndical sont confrontés à une panoplie de défis. Ces derniers peuvent parfois mériter d'être abordés avec des approches novatrices. Entre deux cycles de négociation, le moment est bien choisi pour s'asseoir et réfléchir à nos méthodes et nos façons de faire. C'est en suivant cette logique que nous avons mis sur pied, l'an dernier, l'activité de la classe ouvrière. Forte de son succès, elle est de retour cette année sous une formule quelque peu modifiée.

Cette édition de la classe ouvrière se tiendra sous libération syndicale le 12 mars en après-midi et le 13 mars toute la journée. Lors de la 1^{re} journée, la présidente de l'Alliance, Catherine Beauvais-St-Pierre, et Daniel Gauthier, vice-président à la négociation pour la FAE, présenteront en profondeur l'approche à la négociation collective suivie par la Fédération autonome de l'enseignement. Lors de la 2^e journée, KB Brower de l'organisation *Organizing for Power* présentera les différentes avenues possibles pour faire des négociations qui impliquent plus directement les membres sur le terrain. L'objectif est d'obtenir une grande adhésion,

tant à la mobilisation qu'au regard des demandes et des résultats de la négociation des conventions collectives.

L'événement est conçu sur mesure pour les personnes militantes enseignantes désireuses d'approfondir leurs connaissances et de solidifier leurs actions dans leur milieu. Le nombre limité de places nous contraint à privilégier la présence de celles et ceux qui ont un désir de comprendre les enjeux et de s'impliquer dans les instances locales et nationales en contexte de négociation. Ainsi, l'Alliance sélectionnera, parmi les personnes intéressées, celles dont les motivations répondent le plus aux objectifs poursuivis par la classe ouvrière.

Les personnes qui souhaitent y participer doivent remplir et acheminer ce [formulaire](#) **avant 15 h le 16 février prochain**, en prenant soin de détailler leur parcours militant et les raisons qui expliquent leur intérêt à prendre part à cette deuxième édition de la classe ouvrière.



● **Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière**
Marie Contant, vice-présidente

RENTRÉE PARLEMENTAIRE DU 3 FÉVRIER

GRANDE MANIFESTATION À QUÉBEC

Photos : Alliance

